

Nombre de conseillers

En exercice : 45

Présents : 36

Votants : 44

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LE SEIZE MARS,

Le **Conseil de Communauté de la Communauté de Communes « ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE »**, dûment convoqué le 10 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Razès sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMÉRY.

PRÉSENTS : A. AUZEMÉRY, Président, J.-M. PEYROT, N. ROCHE, K. BERNARD, J.-C. SOLIS, J.-M. LEGAY, B. DUPIN, J. PLEINEVERT, J.-J. DUPRAT, F. DUPUY, L. BOURDIER, J.-M. HORRY, Vice-Présidents, O. CHATENET, P. BARIAT, R. SOLANS-EZQUERRA, N. NICOLAUD, M. JANDAUD, B. TROUBAT, A. BROUILLE, H. FRENAY, E. PETIT, J.-P. POULET, J.-P. PORTE, M. PERTHUISOT, B. TRICARD, L. AUZEMÉRY, M. PERROT, P. ROBERT, C. ROUX, C. ROSSANDER, B. LE GUEN, H. DELOS, B. PEIGNER, M. BASCANS, G. BOUTHIER, G. BAYLE.

ABSENTS : J. HARDY (procuration à K. BERNARD), B. LARDY (procuration à B. TROUBAT), F. MAITRE (procuration à A. AUZEMÉRY), P. VALLIN (procuration à J. PLEINEVERT), M.-L. GANDOIS (procuration à B. PEIGNER), D. PERROT (procuration à N. ROCHE), B. LAUSERIE (procuration à C. ROSSANDER), A. TERRANA (procuration à C. ROUX), J.-M. BERTRAND.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection de Monsieur Jean-Marc LEGAY en qualité de Secrétaire de séance.

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE – COMMUNE DE SAINT-JOUMENT

Madame la Préfète de la Haute-Vienne sollicite l'avis de la communauté de communes dans le cadre de l'enquête publique du projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saint-Jouvent.

Ce projet consiste en l'installation par l'entreprise OXYNERGIE SAS, qui prend en charge l'entièreté du projet, de panneaux photovoltaïques sur une superficie de plus de 26 ha dont 12,9 ha, à l'emplacement de l'ancienne carrière de pegmatite IMERYS et 14 ha sur terrains privé, ce qui permettrait la couverture de près de 50 % des besoins en électricité des habitants de la communauté de communes ELAN. Il associerait divers acteurs du territoire (habitants, éleveurs, apiculteurs...).

Par une délibération n°2020/43 du 29 septembre 2020, la commune concernée avait donné un avis favorable à ce projet. Par sa délibération n°2021/114 du 21 mai 2021, le Conseil communautaire s'était aussi prononcé favorablement sur ce projet.

Par ailleurs, la loi de finances rectificative adoptée en novembre 2022 prévoit un partage du produit de l'IFER photovoltaïque à hauteur de 50% pour l'EPCI, 20% pour la commune et 30% pour le département.

Enfin, après avoir présenté le projet à la Commission de la Nature, des paysages et des sites (CDNPS) le 30 novembre 2022, le Maître d'ouvrage a apporté des réponses satisfaisantes aux observations faites en complétant son dossier en janvier 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable au projet de Parc Photovoltaïque proposé par l'entreprise OXYNERGIE SAS sur la commune de Saint-Jouvent.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 28 mars 2023.

Pour copie conforme,

En Communauté de communes, le 28 mars 2023.

Le Président,
Alain AUZEMÉRY



REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2023

Application agréée E.legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-200066512-20230316-D_2023_069-